

L'ACTION POPULAIRE

~ JUSTICE NOUS GUIDE ~

ORGANE DES INTERETS DE LA CITE ET DU DISTRICT DE JOLIETTE

VOL. X. No 43.

L'ACTION POPULAIRE, JEUDI, 28 DECEMBRE 1922.

DEUX SOUS LE NUMERO

SOUHAITS

Il est une coutume ancestrale, la meilleure à mon sens, qui veut qu'au premier jour de chaque année, les familles, les amis, les connaissances se réunissent en groupements distincts, échangent avec des baisers, mille souhaits joyeux et charmants, s'entretennent de l'année écoulée et regardent de l'avant vers le proche inconnu qu'est l'année qui s'annonce.

Sans doute, il en est pour qui cette fête compte pour peu ou ne compte pas du tout. Ceux-là en me lisant ne manqueront pas de dire : "La meilleure coutume" avec une moue de dédain. Ne leur semble-t-elle pas cette fête, un jour où l'on échange de vains souhaits, des mots vides de sens ? N'y en a-t-il pas pour la trouver une journée exclusivement consacrée aux orgies, aux folles dépenses ?

Ceux-là voient les défaits de la cuirasse sans en vouloir reconnaître la bonté. "Vides de sens ces mots : "Bonne et heureuse année" ? Au contraire je soutiens qu'ils en sont on ne peut plus chargés ! ... Le souhait lui-même est une chose désirée, aimé d'un père, d'une mère ; quels sont les parents qui ne forment tout les jours de leur vie des souhaits de bonheur pour leurs enfants ? Le souhait monte de lui-même aux lèvres du père, surtout de la mère, d'un fils bien-né, d'un ami sincère.

Qu'est-ce donc que signifient "Bonne et Heureuse Année" ? "Bonne année", c'est-à-dire : Année telle que chacun doit la vivre, pour que tous ses devoirs soient bien remplis ! Le père de famille sera bon pour sa femme et ses enfants ; le chrétien en tout fidèle à sa foi, à son Eglise ; le jeune homme marchera toujours droit dans le sentier de l'honneur ; l'épouse sera fidèle à son époux, dévouée aux intérêts du ménage, affable et douce envers son compagnon ; l'écolier sera soumis à ses maîtres, le maître indulgent pour les faiblesses du jeune âge, l'enfant, obéissant et sage, respectueux de l'autorité paternelle. ...

"Heureuse année, c'est-à-dire : Possédez la paix que procure le devoir accompli ; jouissez des plaisirs temporels, pourvu qu'ils ne nuisent en rien au progrès de l'intelligence et du cœur. Tel est en résumé ce que renferme ces quelques mots : "Bonne et Heureuse Année." Voilà ce que le jour de l'an apporte chez ceux qui le fêtent, en y songeant un peu. Il fait plus et mieux encore. Il resserre les liens de famille. Combien en est-il qu'une querelle malheureuse a désunis ? Volez-les au premier jour de l'année se joindre au reste de la famille au foyer paternel ! Les souvenirs de l'enfance viennent frapper aux cœurs des enfants ! A ce contact, les colères se fondent, les rapprochements s'opèrent, et tôt ou tard, les frères ennemis la veille, se tendent la main devant le père, attendant du retour de ses fils vers la réconciliation. Le jour de l'an fait aussi resserer les liens qui unissent les familles ; c'est une nécessité essentielle, car de nos jours, l'esprit de fraternité qui régnait il y a quelque 50 ans commence à faire place à l'égoïsme. L'on veut devenir riche, c'est l'argent qui parle avant tout, et l'on en prend partout, jusque sur le domaine de ses frères, si l'on ne peut s'en procurer ailleurs ; c'est un malheur qui mine notre société, que seule la tradition suivie du jour de l'an enrayer. Nous avons, sommairement faite d'espace, démontré le côté utile du jour de l'an. Il n'y a pas de doute qu'il y en a qui en usent mal ; c'est une preuve qu'il est fait pour le bien, et que conséquemment il est une fête utile que nous devons célébrer le plus agréablement possible, mais d'une façon honnête et catholique.

A tous donc "Bonne et heureuse année."

Programme de la Guignolée pour l'année 1922

C'est dimanche prochain, le 31 décembre, que se fera en cette ville la quête "de la Guignolée" en faveur de nos pauvres.

A 1 1/2 heure précise de l'après-midi, les 30 équipes qui doivent se partager la ville pour les fins de la collecte, devront se trouver réunies sur la Place Lavallrie.

Les voitures se placeront autour du marché, par ordre de numéros aux points indiqués par deux chiffres placés à l'avance sur les murs de la bâtisse ; les numéros pairs sur le côté Nord-Est et les numéros impairs sur la côte Sud-Ouest.

Chaque équipe aura deux voitures avec leurs conducteurs, deux chefs ou quêteurs et un groupe d'enfants qui prendront place, pour le trajet, dans l'une des voitures ; l'autre sera réservée pour les provisions et effets recueillis.

Les chefs d'équipes voudront bien, avant l'heure du rendez-vous, aller réclamer au magasin de fer de M. J. U. Chaput, une boîte scellée destinée à recevoir les offrandes en argent.

Avant le départ, tous les hommes et les jeunes garçons se grouperont sur la plate-forme restée libre à un bout du marché et entonneront ensemble le chant de la Guignolée. Il pourra leur être donné ensuite quelques explications pour le mode de procéder pour le reste de la démonstration.

A deux heures précise, à un signal qui sera donné par un coup de la cloche d'alarme, chaque équipe, avec ses voitures et son personnel au complet partira pour aller faire

la quête sur les pacours qui lui sera assigné.

La collecte terminée, tous reviendront prendre leurs places autour du Marché ou le chant pourra être repris par les premiers arrivés auxquels se joindront d'autres groupes jusqu'à ce que tous soient revenus.

Un nouveau signal annoncera le départ général pour une procession à travers les principales rues de la ville.

Au retour, le produit de la quête sera déposé dans la grande salle du Bazar, au couvent de la Providence.

Immédiatement après, comme couronnement de cette "Fête de la Charité" il y aura dans la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, un court Salut avec bénédiction du Frère-Saint-Sacrement. Le chant y sera fait par toute l'assistance. Tout le public y sera admis, mais les personnes qui auront pris part au concours y sont spécialement invitées.

L'inventaire des effets, provisions et argent, recueillis au cours de la quête sera fait le même soir à 7 heures par les membres du comité nommé à cette fin, qui pourra s'adjoindre d'autres personnes disposées à prêter leur concours pour la circonstance.

AVIS IMPORTANT : Pour faciliter et hâter le travail des chefs d'équipes, les familles et les particuliers sont instamment priés de préparer d'avance ce qu'ils ont à offrir, afin que la collecte puisse se faire promptement.

On voudra bien attacher ensemble, ou par paire, les effets qui ont besoin d'être assemblés pour être utilisés.

Argent à prêter : S'adresser à Romulus Joly, notaire, 31 Place Lavallrie Joliette.

AU SÉMINAIRE

De passage au Séminaire, ces jours-ci : Mgr G. Forbes ; les RR. FF. Primeau et Coderre, c. s. v. M. Armand Pelletier, E. E. M. ; M. Yves Laporte, ptre.

M. l'abbé Alfred Chevalier, enfant de cette ville et ancien élève du Séminaire, sera ordonné prêtre, le 31 décembre, dans l'église de Notre-Dame D'Ogdensbury, N. Y. et il célébrera sa première messe le jour de l'An, à la chapelle du monastère des Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, Joliette, à 11 heures, a. m.

Le Rév. Gérard Martin, O. M. I., né à St-Liguori, ancien élève de cette Maison, a reçu l'Ordination sacerdotale, à Ottawa, le samedi, 24 décembre dernier.

Le jeudi, 21 décembre, les élections des officiers de l'Académie St-Etienne pour le second semestre ont donné les résultats suivants. Antonio Bonin, Président.

Auguste Clément, Vice-président. Elisée Gaudet, Secrétaire. Paul-Maurice Farly, Ass. secrétaire.

Le vendredi, 22 décembre, les membres du Cercle St-Michel ont élu les officiers suivants pour le second semestre. Rosaire Masse, Président.

Philippe Valois, Vice-président. Lucien Allard, Secrétaire. Paul Valois, Sec.-Con.

M. l'abbé Euclide Elie, du diocèse d'Ogdensbury et ancien professeur d'anglais au Séminaire sera ordonné prêtre le 31 décembre, à l'église de Notre-Dame d'Ogdensbury, N. Y. Nos félicitations au futur prêtre.

La plupart des professeurs, prêtres, se sont portés au secours des Messieurs du ministère paroissial, à l'occasion de Noël. Seuls les maires requis par les exigences du moment sont restés au Séminaire.

Il nous fait plaisir de noter que les élèves, désireux pour un certain nombre, de commencer leurs vacances dès le 23, ont accepté avec calme la décision de leurs supérieurs décidés à suivre la lettre et l'esprit du règlement. Il y a longtemps que la sortie ne s'est pas effectuée avec autant de sagesse. Est-ce parce qu'on avait eu le temps d'y songer longuement ?

La messe de minuit a répandu la joie dans les cœurs et les voix ont résonné avec puissance en l'honneur du nouveau-né.

Voici le programme du chant et de la musique.

1o Minuit a été sonné par le Carillon installé au choeur pour la circonstance.

2o Au dernier coup de minuit, le "Minuit chrétien" toujours si populaire est jailli, vibrant de quatre cents poitrines. McKinnon a chanté le solo ; il s'est surpassé !

3o Messe de la Nativité, par F. A. I., composée de vieux Noëls. Solistes : V. Dufresne, R. Deshaies, Chs McKinnon, E. Marion, E. Dion, Larose.

4o Offertoire : Adeste fideles ; soliste : Père Hurtubise. Le tout à quatre voix mixtes, accompagnées de six violons.

5o Credo de l'abbé Boyers.

6o Basse-Messe. Quatre vieux cantiques :

"Il est né le divin Enfant" : Solo : V. Dufresne.

"Nouvelle agréable" : Solo : H. Robillard.

"Ca Bergers, assemblons-nous." "Les anges dans nos campagnes" par quatre voix mixtes et violons.

programme de leur soirée littéraire : 1o Bienvenue P.-E. Sylvestre, président.

2o Rapport des travaux du premier semestre académique, Yves Beauvoisin, secrétaire.

3o Fancher de St-Maurice ; la vie l'homme, (discours) Rodolphe Lafond.

4o "Une grande décision" par Fancher de St-Maurice, récitation par Philippe Valois.

5o "Vocation militaire de Fancher de St-Maurice, Essai par Elisée Gaudet.

6o "Combat du col de la Angostura," extrait de "Deux ans à Mexico" par Fancher de St-Maurice, rendu par C. Clément.

7o "Etude sur la Gaspésie" oeuvre de Fancher de St-Maurice, (discours), par le R. F. J. LeFebvre, c. s. v.

8o "Le Rocher de Percé", extrait de "Gaspésie" de Fancher de St-Maurice, exécuté par Omer Lafortune.

A l'entrée des visiteurs, l'Harmonie a fait entendre un morceau vibrant : de même, après la lecture du journal académique et à la sortie.

Nous ne saurions trop remercier les Messieurs et leur dévoué directeur pour leur aimable concours. La musique et l'éloquence parlée son des soeurs. La première fouette le sang des orateurs et des auditeurs, elle met du feu dans toutes les âmes.

Nos jeunes orateurs ont fait leur possible pour plaire à Monseigneur l'évêque et aux visiteurs distingués qui l'accompagnaient. Leurs travaux avaient été composés soigneusement et bien agréables.

Cette séance générale n'est pas indigne des précédentes. Elle suppose un louable effort chez les membres de cette institution et une belle vitalité.

Après l'exécution du programme, le Père Supérieur a bien voulu exprimer toute sa satisfaction en présence du travail accompli. M. l'avocat Lucien Dugas, invité à parler, s'est comporté en fils vraiment dévoué de l'Académie. Il en fut jailli membre pendant cinq ans, même il en a été un président remarquable et surtout, il en a profité pour développer ses belles dispositions oratoires. "L'Académie St-Etienne et les autres Cercles littéraires de cette maison, a remarqué l'orateur, rendent un service inappréciable aux élèves qui savent recourir aux avantages qu'ils offrent à leurs membres. J'ai déjà rencontré un brillant élève d'Université qui déploierait n'avoir pas eu l'avantage de s'entraîner à l'art de la parole pendant ses études classiques et la gêne lui nuisait beaucoup. Ne négligez pas de vous comporter en académiciens zélés. Pour moi, il y a cinq ans que je garde sur le cœur un très cordial merci pour la bonne vieille Académie St-Etienne. Je suis heureux de pouvoir le lui adresser en ce moment."

Les paroles de M. Dugas ont causé une grande satisfaction aux membres de l'Académie. Dans ce merci ému d'un ancien, ils ont voulu entendre celui de tous les membres persévérants qui, depuis soixante-quinze ans, puisent dans une société fondée dès l'arrivée des C. S. V. à Joliette, les éléments de l'éloquence parlée.

Le mot de la fin fut laissé à Mgr. Sa Grandeur a daigné louer la belle oeuvre accomplie par le Séminaire, et depuis longtemps par le Collège Joliette. "Il y a bien quarante ans, s'est écrié Mgr, j'entends parler avantagement du travail accompli dans cette Maison. Tout le long de son existence, cette institution a possédé des maîtres sérieux et passionnés pour l'oeuvre si recommandable de l'enseignement secondaire chrétien. Il est indéniable que vos cercles littéraires, en complétant la formation de l'homme destiné aux carrières ecclésiastiques ou libérales ont largement contribué à donner, à cette Maison, l'enviable réputation qu'elle

s'est créée dans la Province et même en dehors du Québec. Je fais miennes les opinions si habilement émises par M. Dugas au sujet de vos cercles littéraires."

Nous remercions, du fond du cœur, Mgr l'évêque, pour ses bonnes paroles et le sens délicat de ses hautes responsabilités. Il est venu passer la soirée au milieu de nous, alors qu'après une série de longs offices religieux, il avait bien mérité du repos. Mgr s'est imposé de nouvelles fatigues pour se montrer le père et l'ami fidèle. Naturellement, il nous est facile de nous sentir encore plus ses enfants affectueux et reconnaissants.

Nous avons appris avec regret la mort de Dame J. Bélanger survenue la semaine dernière à St-Cuthbert.

La défunte était la belle-soeur de M. Georges Bélanger, ancien curé.

Nous prions la famille éprouvée et M. le curé Bélanger d'agréer nos sympathies.

Nous avons déjà dit que M. le chanoine Louis Bonin, curé de St-Roch de l'Acadian est venu célébrer avec nous, le cinquantième anniversaire précis de son ordination sacerdotale. Ce faisant, M. le curé a donné une preuve nouvelle et bien sensible de son amour pour l'Alma Mater, car il était indisposé depuis assez longtemps et les fatigues du voyage n'étaient pas de nature à le reposer.

Le soir de son arrivée, le mercredi, 20, un banquet fut offert au vénéré jubilaire qui, après la prière, consentit à faire la lecture spirituelle aux élèves. En bon père, M. le chanoine a donné d'excellents conseils à tous ces jeunes désireux d'écouter les avis salutaires d'un aîné dont la conduite a toujours été si édifiante.

Le 21, M. le chanoine a célébré la messe de communauté.

Nous sommes heureux de renouveler encore une fois au vénérable curé de St-Roch, l'expression de notre piété filiale et de lui redire combien nous lui souhaitons avec ferveur de longues années encore au milieu de nous.

Nous venons d'apprendre la mort, survenue à Montréal, le 24 de ce mois, de M. L.-Z. Gauthier, architecte. M. Gauthier avait fait les plans de la maison des élèves (aile en briques).

Sympathies à la famille.

EUCHRE

Le 3 janvier prochain, dans la salle du bazar, sera donné un "euchre", au profit de l'hôpital par les dames de la table des banquets. Cette soirée, sous le patronage de Sa Grandeur Mgr Forbes, est spécialement offerte aux jeunes gens de la ville et des campagnes environnantes. Nul doute qu'une assistance nombreuse sera présente à la salle du bazar, le 3 janvier au soir. Les jeunes gens auront sans doute à cœur de faire une charité aux pauvres. Qu'on se le dise : "En foule le 3 janvier prochain, à l'Hôpital St-Eusèbe."

Prochain mariage

On apprend pour le 4 janvier, le mariage de M. Chs.-Ed. Ferland, avocat de Joliette, à Mlle Marie-Rose Brunelle de Biddeford, Maine. Pas de faire-part.

Chevaliers de Colomb

A l'occasion du Nouvel An, le Grand Chevalier et les Officiers du Conseil de Joliette, recevront dans les salons du Conseil, de quatre à cinq heures de l'après-midi. Tous les membres sont cordialement invités.

M. Jos. Dufresne au Provincial

IL CRITIQUE LA LOI DES FAILLITES.



M. JOS. DUFRESNE, M. P. P.

Notre député prononçait en chambre le 18 courant, un magnifique discours dans lequel il blâmait la loi actuelle des faillites dans la province de Québec. M. Dufresne mentionne dans son discours que cette loi loin de protéger le peuple est un danger national, une cause d'embarras sérieux pour le commerce et la classe agricole, une menace au crédit national. M. Dufresne a fait son discours tout d'actualité, exclusivement propre à servir avantagement la cause de la Province et tout particulièrement de notre comté. Nous l'en félicitons sincèrement et nous croyons de l'intérêt de tous nos lecteurs de prendre connaissance du texte de ce discours que nous reproduisons en entier dans le présent numéro.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Monsieur l'Orateur.

Le but de ma motion est d'entretenir cette Chambre de la loi des faillites, ses causes et ses conséquences dans cette province. La loi des faillites du Canada est une des plus mauvaises lois qui existent dans ce pays ; je la comprends comme telle, parce que, moi-même étant un homme d'affaires, faisant des affaires dans toutes les provinces du Dominion, j'en souffre considérablement.

M. le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt le discours de l'honorable député de Québec-Est prononcé dans cette Chambre à l'appui de sa motion pour inviter le gouvernement fédéral à révoquer la loi des Faillites et il m'est venu à l'esprit quelques considérations que je me propose de soumettre à la Chambre.

Si comme le prétend le député de Québec-Est, la loi des Faillites favorise par sa constitution même et par ses dispositions essentielles les opérations malhonnêtes et frauduleuses dans toutes les classes de la société sans en excepter une seule ; si elle constitue un danger national, cause des embarras sérieux au commerce, à l'industrie, à la classe agricole et ruine notre crédit national, je me demande pourquoi le gouvernement provincial, se rendant ainsi coupable de négligence, a aussi longtemps attendu pour demander au gouvernement fédéral la révocation de cette mauvaise loi ?

Pourquoi ne s'est-il pas empressé de communiquer immédiatement avec le ministre de la Justice à Ottawa, lorsque le député de Québec-Est en a fait la demande à la dernière session, alors que cette Chambre a voté sa motion à l'unanimité ?

M. le Président, le gouvernement, depuis ce temps-là n'a rien fait que je sache pour obtenir la révocation de cette loi. Que nous sert, M. le Président, d'adopter des motions, si le gouvernement ne s'en occupe pas ? Je voudrais savoir si le gouvernement va prendre les mesures nécessaires pour la révocation de cette loi. Il ne s'agit pas de faire des grands discours dans cette Chambre, de

mandant le respect de nos droits, mais il faut aussi agir pour obtenir justice.

Le député de Québec-Est nous a dit que pendant les neuf premiers mois de l'année 1922, la province de Québec a compté 1083 faillites sur les 2729 faillites enregistrées dans le pays, soit 40% des faillites totales dans la province de Québec. De plus, le député de Québec-Est a ajouté que 300 cultivateurs ont fait faillites dans cette province. Je dis, M. le Président, que ce n'est pas un honneur pour un gouvernement de faire de pareils aveux, cela veut dire que la province n'est pas aussi prospère que le gouvernement l'a laissé entendre au début de cette session. Je me le demande, M. le Président, si 300 cultivateurs ont fait faillites, quelle en est la cause ? Je me suis occupé de l'agriculture pendant de nombreuses années, je n'ai jamais vu une situation aussi pénible que celle qui existe cette année.

M. le Président, les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Je me souviens que dans cette même Chambre, sous ce même gouvernement, sous le même drapeau libéral, avec les mêmes ministres, je me souviens avoir entendu le gouvernement chanter la prospérité de notre province disant : "avec le parti libéral, comme les cultivateurs sont prospères". Le gouvernement disait aux cultivateurs de ne rien craindre sous un régime libéral ; il leur conseillait dans le temps, d'acheter des fermes, des tracteurs et des machines agricoles, aujourd'hui le gouvernement dit que les cultivateurs ont été imprudents, pourtant c'est bien le même gouvernement, les mêmes ministres. Je dis, M. le Président, je dis que les cultivateurs ne sont pas des imprudents ; c'est le gouvernement qui a été imprudent. Dans les circonstances, les cultivateurs ont été des hommes prévoyants, mais l'imprudence du gouvernement d'avoir endetté les municipalités de millions a été la cause, une des causes de ce grand nombre de faillites chez les cultivateurs. Je ne blâme pas nos bons cultivateurs, mais je blâme ceux qui ont administré les affaires de la province depuis un si grand nombre d'années et je ne suis pas surpris de voir un nombre si élevé de faillites dans notre principale classe de la société avec les obligations que lui impose le gouvernement. Le gouvernement s'est montré très imprudent en augmentant la dette des municipalités pour un montant considérable. La dette des municipalités en 1915 était de \$182,835,879 ; en 1919, elle était de 207,488,833 et en 1921, de 231,232,275 ; soit de 1915 à 1921, six ans, une augmentation de \$49,397,397.

La dette de nos commissions scolaires a augmenté en trois ans de \$18,938,917. Voici des dettes qui pèsent sur la classe agricole. Depuis dix ans, les taxes chez nos cultivateurs ont triplé ; un cultivateur qui payait il y a dix ans, 75 sous du cent piastres, paie aujourd'hui de \$2.00 à \$2.50 du cent. Le nombre de nos cultivateurs diminue dans cette province d'une année à l'autre, parce que les cultivateurs ne peuvent plus rencontrer leurs affaires en payant des taxes aussi lourdes. Cette année nous en avons trois cent qui ont failli, si le gouvernement ne prend pas les moyens nécessaires pour leur venir en aide, les faillites seront encore plus nombreuses l'an prochain. Voilà la raison, voilà la cause pour laquelle une partie de nos cultivateurs sont forcés de quitter leur terre ou de faillir, pour s'expatrier aux Etats-Unis, c'est regrettable, M. le Président.

Suite à la page 6.



Pour prévenir les
malaises causés
par les froids
LE VIN
DU
Dr CODERRE
Agit comme pectoral

Ce vin, avant pour base un vin Sherry d'une grande pureté, contient de l'iode et de la quinine. Nous le recommandons surtout comme tonique altérant, pouvant être substitué à l'huile de Foie de Morue et ses émulsions dans tous les cas où cette médecine, si difficile à prendre, est indiquée.

Les enfants, les adolescents, les adultes des deux sexes à poitrine faible, scrofuleux, souffrant de maladies chroniques de la peau, de rachitisme, d'anémie et de rhumatisme chronique en bénéficieront spécialement.

A l'automne et durant les saisons dures, nous préconisons le Vin Coderre comme TONIQUE à toutes les personnes qui ont une susceptibilité naturelle des bronches ou de la poitrine et, par ce moyen, non seulement elles préviendront les rhumes et les congestions pulmonaires mais aussi elles se débarrasseront des toux et des bronchites et préviendront l'anémie qui résulte de ces affections.

Aux personnes qui ne peuvent se procurer le VIN ELIXIR TONIQUE du Dr CODERRE chez leur marchand, nous l'envoyons sur réception du prix, \$1.50 la bouteille et nous payons nous-mêmes les frais de transport.

Faites remise par mandat, bon de poste ou lettre recommandée.
Adressez:

La Compagnie Médicale
du Dr Coderre
482 RUE ST-PAUL OUEST
MONTREAL

rieures d'où elle considère, "ut stercora" les biens que la rouille dévore, l'on dirait qu'elle est, tour-à-tour, un esprit céleste ou malfaisant. L'importance de cet art, l'un des auxiliaires de notre culte, ne pouvait échapper à l'attention de Pie X. Il était temps. La musique sacrée traversait une crise. La vogue était aux messes, en partie et rendues par des choeurs mixtes. Outre que ce compagnonnage donnait à bien des voix les accents d'un amour plutôt profane, à bien des coeurs, le désir de plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu, les compositions musicales offraient souvent un caractère de brusquerie ou de molesse, de langueur ou de provocation pas du tout fait pour résonner dans nos temples.

En plus, le chant d'Eglise, le vrai chant d'Eglise manquait d'uniformité, paraît-il, et ce qui est certain, c'est que dans maintes paroisses d'Italie, dans les Abruzzes, par exemple, il ne devait guère se trouver de paroissiens notés. L'on y chantait, en le modifiant simplement, ce que les générations précédentes avaient chanté elles-mêmes. C'était le beau désordre auquel Pie X résolut de mettre fin. Dans son "Motu proprio", paru le 22 novembre 1903, le Souverain Pontife énumère les principaux caractères de la musique sacrée : elle doit être sainte, un art véritable, et universelle. La sainteté condamne

l'inspiration mondaine, l'art de l'inspiration du genre théâtral à l'Eglise, et l'universalité exige un chant religieux uniforme dans tout l'univers. Aussi, le Souverain Pontife, après avoir banni les femmes de toute participation aux chants liturgiques, exclut des temples la musique théâtrale, interdit l'abandon aux soli de la majeure partie d'une exécution musicale aux offices religieux, et ordonne au monde chrétien l'adoption du vrai chant grégorien que les bénédictins de Solesmes ont été chargés d'exhumer des anciens livres liturgiques répandus un peu partout.

Quelques amis des vieilles choses croient que leurs vieux paroissiens notés contiennent un chant grégorien aussi authentique que celui que les moines de Solesmes paraissent avoir fait passer par le creuset de leurs goûts et que ce n'est point lui que Pie X a visé dans son "Motu proprio." Ames sans doute rébarbatives aux beautés du nouveau chant, les airs récents du libéra, pour ne mentionner qu'eux, ne les touchent pas comme les anciens. Elles s'in dignent de voir qu'on a besoin de paradis les mauvais chœurs du système d'hier pour mettre en honneur son jeune confrère. Elles nous paraissent de très bonne foi. Il vaut donc mieux attendre pour les juger.

Tout en multipliant les améliorations dans le domaine liturgique, Pie X ne pouvait pas descendre dans le champ pastoral et y apporter les perfectionnements qu'il avait découverts au cours de son fructueux ministère. C'est l'oeuvre qu'il a parfaite en accordant une place d'honneur à l'enseignement du catéchisme et en exposant la vraie doctrine de l'Eglise sur la Communion.

Dans son encyclique "Acerbo minus", paru le 15 août 1905, Pie X fait voir de nouveau la sûreté de son diagnostic. Depuis longtemps, il prodiguait au corps malade du christianisme des soins maternels. L'indifférence, l'antipathie même vis-à-vis de la religion, il en avait trouvé la cause principale dans l'ignorance. C'est à celle-ci qu'il fallait s'attaquer jusque dans la racine en faisant disparaître ce qui la maintenait : la vanité et la paresse chez les hommes chargés d'instruire le peuple. Beaucoup de prédicateurs, pour être sublimes, négligeant de se faire comprendre ; d'autres, dé-

sireux de la nouveauté décriaient soigneusement, du haut de la chaire, les merveilles de la cellule primitive du corps humain. Dans nombre de paroisses, les pasteurs réunissaient l'éloquence, et sous prétexte d'abréger les offices, ils mettaient à l'ordre du jour le chômage du sermon. Pie X a remédié à tout cela : "Le Christ ne m'a pas envoyé baptiser, mais évangéliser," dira-t-il, avec saint-Paul. Donc, le premier devoir du prêtre est d'enseigner aux fidèles la doctrine sacrée.

Puisque la théorie du silence n'est pas de mise, sur quoi faudra-t-il parler ? L'on a trop aimé les discours d'apparat, les traités sublimes répondra Pie X ; dorénavant, l'on exposera : "Le symbole des apôtres, le divin décalogue, les commandements de l'Eglise, les sacrements, la vertu et les vices, les devoirs propres à chaque condition, les fins dernières et autres vérités de ce genre qui sont éternellement vraies." Voilà pour les sermons de chaque semaine. Ce n'est pas tout. Beaucoup d'enfants assistent au sermon, beaucoup n'y assistent pas. Parmi ceux qui sont présents, il y en a qui ne comprennent pas ou qui ne suivent point. L'ancien vicaire de Tombola, l'ancien curé de Salzoo, l'ancien évêque de Trévisé sait comment remédier au mal. Lui, pendant toute la glorieuse période de son ministère pastoral, il a placé l'enseignement du catéchisme à la base de la formation chrétienne; maintenant qu'il est pape, il a droit de dire : "Tous les curés, et en général, tous ceux qui ont charge d'âmes, devraient, les dimanches et les jours de fête de l'année, sans exception, pendant une heure entière, enseigner aux enfants, garçons et filles, ce que chacun doit suivre et pratiquer pour être sauvé." Ceci représente à peu près soixante heures d'enseignement supplémentaire, par année. C'est pourquoi, nous voyons, vers la mi-septembre, dans chacune de nos paroisses canadiennes, nos petits, pendant une quinzaine prendre le chemin de l'Eglise où chaque année durant quatre heures au moins, curés et vicaires ressassent des explications sur le minuscule catéchisme de Québec, leur apprenant à servir Dieu et les transférant en théologiens plus savants que le premier président de la troisième République française, M. Thiers, qui ne savait pas le nombre des sacrements. Où les endoctrinait bien une heure durant tous les dimanches et jours de fête, mais les paroisses couvrent de si vastes superficies qu'il serait difficile de les rassembler tous chaque fois. Aussi, en cet arrangement, comme en tant d'autres, les principes étant saufs, le bon Pie X a su mettre beaucoup d'eau dans son vin.

A suivre.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

HORAIRE DE TRAINS
En vigueur depuis le 1er octobre 1922
Le Canadien National annonce le changement d'heures pour les trains voyageurs, le 1er et à partir du 1er octobre 1922. Leur départ ou leur arrivée se feront comme suit :

QUITTENT JOLIETTE,
8.00 A. M. Excepté le dimanche, pour Montréal et les stations intermédiaires.
6.45 A. M. Lundi, mercredi et vendredi, pour Hawkesbury.
10.55 A. M. Excepté le dimanche pour Québec et les stations intermédiaires.
12.20 P. M. Excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.
4.25 P. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Hervey Jct. Rivière à Pierre Jct. et les stations intermédiaires. Il fait connection trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis pour les endroits au Nord de la Tuque.
6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.
6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.
7.15 P. M. Dimanche seulement, pour Montréal et les stations intermédiaires.

ARRIVENT A JOLIETTE
7.55 A. M. Tous les jours excepté le dimanche de St-Jérôme et les stations intermédiaires.
10.55 A. M. Tous les jours de Montréal et des stations intermédiaires.
12.20 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Rivière à Pierre Jct. de Hervey Jct. et des stations intermédiaires.
3.50 P. M. Mardi, jeudi et samedi, de Hawkesbury et des stations intermédiaires.
4.25 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.
6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Québec et des stations intermédiaires.
6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.
Pour plus amples informations s'adresser à l'agent des billets le plus rapproché. Canadien National.

BRYANT BROTHERS
Limitée
Membres de l'Echange Minier de Montréal
84 Rue St-François Xavier, MONTREAL.
Quartiers Généraux pour les Stocks Miniers. — Liste de Prix Quotidiennes Envoyées sur Demande.
Rapports par Télégraphie Privée ou Téléphone et toutes Facilités de Courtage.
Etablie en 1889.

FAITES-VOUS FUMER UN JAMBON !

Comme par le passé, nous sommes en position de fumer les jambons pour les particuliers. S'il vous plaît, les apporter de préférence pas gelés, chez

Sansregret & Maurice,
Coin Lajoie et DeLanaudière.

Toujours en mains : Toutes sortes de Viandes Fraîches, Viande Fumée, Lard Salé, Graisse, Volailles, etc. Beau Boeuf de l'Ouest, vendu au quartier et en détail. Service rapide et courtis.

N'OUBLIEZ PAS LA MAISON

SANSREGRET & MAURICE,
Gros et détail
LA PLUS ANCIENNE ET LA MEILLEURE DE JOLIETTE.
Fondée en 1893.

La Cie de BRIQUE St-Laurent
LIMITÉE
71 rue St-Jacques, Téléphone Main 5757 MONTREAL
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

Dr ALBERT GEOFFROY
89 St-Charles Borromée.
A votre disposition jour et nuit, pour tous les cas de médecine et de petite chirurgie.
Téléphone : 40.

LES PRODUITS CRESOBENE
Balsamiques — Antiseptiques — Germicides
Contre les toux chroniques et aiguës, les bronchites, laryngites, rhumes, grippe et maux de gorge.
SIROP, 25 sous — CAPSULES, 50 sous.
Envoyés par la maille.
CIE DES CAPSULES CRESOBENE, 274, rue St-Denis, Montréal

Principaux actes du pontificat de Pie X

Son Eminence le cardinal Joseph Sarto, patriarche de Venise, convoqué à Rome, en 1903, pour y prendre part au conclave, dut, contre son attente, s'installer le reste de ses jours au Vatican et perdre son billet de retour. Son règne ne fut pas bien long : onze ans ; mais comme il fut rempli ! En ces quelques années, le nouveau pape a accompli des réformes qui ont absorbé sans relâche, l'activité de savantes Congrégations ; il a engagé, dans le champ doctrinal et politique des luttes retentissantes, ardues, dont le récit domine, de toute sa majesté, le lecteur peu versé dans les questions théologiques ou d'ordre international et le laisse, pour ainsi dire, à quia, lorsqu'il veut rendre compte de ses lectures. Seule, la pensée du but que se proposent les supérieurs dans les conférences ecclésiastiques : faire peiner les membres du clergé pour fortifier leurs habitudes de travail, peut soutenir dans une étude, même rapide sur les principaux actes du Pontificat de Pie X. Pour boire un peu dans son verre, en parole occurrence, il faut être passablement brisé au jeûne.

Il sera traité, d'abord, de quelques grandes réformes de Pie X ; en second lieu de quelques-unes de ses luttes les plus retentissantes. La troisième partie groupera comme en un faisceau, quelques actes de moindre importance, mais qui peuvent vous intéresser à titre de canadiens ou de fidèles admirateurs du pontife défunt.

Au nombre des principales réformes de Pie X, il convient de mentionner, dans le domaine liturgique, celle du bréviaire dont il se serait oisieux de parler en ce moment, vu que l'on nous a lu, l'an dernier, à ce sujet, un travail savant et celle de la musique sacrée accomplie dès le début de son règne.

La musique, dans le monde, joue un rôle de premier plan. Elle est de toutes les fêtes, de tous les deuils de tous les triomphes, et même de toutes les défaites. A la voir s'insinuer dans les coeurs et contrôler parfois leurs sentiments, faire sourire ou verser des larmes, donner le branle à des élans enthousiastes ou à des mouvements inquiétants, attacher aux plaisirs de ce monde ou ravir l'âme en des régions supé-

Le Marché de Joliette

GRAINS

Avoine par lb.	\$ cts.	\$ cts.
Orge par lb.	0.00	0.00
Blé par lb.	0.00	0.00
Pois par lb.	0.06	0.06
Sarasin par lb.	0.00	0.00
Blé d'Inde par lb.	0.00	0.00
Graine de mil par lb.	0.00	0.00
Graine de trèfle	0.00	0.00
Graine de trèfle blanc	0.00	0.00

VIANDE

Lard par 100 lbs	\$ cts.	\$ cts.
Lard frais par lb.	0.25	0.25
Lard salé par lb.	0.20	0.22
Boeuf par lb.	0.18	0.22
Mouton par lb.	0.12	0.15
Agneau par lb.	0.15	0.20
Veau par lb.	0.15	0.25

VOLAILLES ET GIBIERS

Poules par lb.	\$ cts.	\$ cts.
Poulets par lb.	0.30	0.30
Dindes par lb.	0.25	0.25
Perdrix par lb.	0.00	0.00

LEGUMES ET FRUITS

Navets	\$ cts.	\$ cts.
Patates par lb.	0.01	0.01½
Dignons par tresses	0.20	0.25
Ail par tresses	0.20	0.25
Fèves par lb.	0.05	0.06
Choux la pousse	0.05	0.10
Pommes au minot	1.00	1.20

LAITERIE ET DIVERS

Beurre frais, lb.	\$ cts.	\$ cts.
Oeufs par doz.	0.35	0.40
Saindoux par lb.	0.20	0.22
Sirof d'érable	0.00	0.00
Miel par lb.	0.20	0.25
Laine filée la lb.	1.00	1.00
Savon par lb.	0.13	0.15
Peaux par lb.	0.05	0.07½
Tabac par lb.	0.15	0.20
Paille la tonne	4.00	6.00
Foin la tonne	10.00	12.00

THOMAS LEMAY
Marchand en Gros et en Détail de Peinture et Papiers Tentures.

Est heureux d'annoncer au public qu'il vient de s'assurer les services d'un gérant d'une longue expérience et de haute valeur dans la personne de M. J. ARTHUR CHAMPAGNE, peintre, artiste et décorateur, qui durant quinze années a cultivé ses talents comme tel dans la ville de Montréal.

Monsieur Lemay profite de l'occasion pour remercier ses nombreux clients de l'encouragement reçu jusqu'ici, et à l'avenir il sera en mesure de donner entière satisfaction dans la pose des tapisseries, peintures en général, décorations, Imitations des bois et marbre de tous genres. Spécialité : Verrières artificielles, identiques au verre cuit. Tableaux à l'huile, etc.

THOMAS LEMAY
69 De Lanaudière - Tél. 310 - Joliette, Qué.

.. L'Habitude de l'Epargne chez les Enfants ..

doit se contracter de bonne heure. Alors elle devient une seconde nature. C'est aux parents à les diriger dans la bonne voie, en leur procurant une "petite banque" ou COFFRET D'EPARGNE où l'enfant prendra l'habitude de déposer les petites pièces d'argent qu'il recevra. Un de ces coffrets d'épargne vous sera remis sur dépôt d'un dollar à n'importe quelle succursale de la Banque Nationale.

BUREAU DE DIRECTION:
PRESIDENT: L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif.
VICE-PRESIDENT: J. H. FORTIER.
DIRECTEURS: A. N. DROLET, NAP. DROUIN, NAZ. FORTIER, A. B. DUPUIS, SIR GEO. GARNEAU, C. E. TASCHEREAU, ERNEST R. DECARY, HON. J. E. NICOL, C. R.
GERANT-GENERAL: HENRI DES RIVIERES.

La BANQUE NATIONALE
LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANÇAISE. — 339 BUREAUX AU SERVICE DU PUBLIC.



Petite Revue

Obsèques de Monseigneur Latulipe.

La mort de Mgr Latulipe a eu un écho profond dans toutes les parties du Canada, mais c'est dans l'Abitibi qu'elle a été le plus douloureusement ressentie. C'est qu'il fut le fondateur des paroisses de cette région, l'organisateur de la vie religieuse, le nominateur des premiers apôtres de cette terre alors vierge, le dispensateur d'encouragements et de bénédictions qui montaient à flots de son cœur d'apôtre.

Quand Mgr Latulipe monta sur le siège épiscopal d'Hailybury, l'Abitibi était une terre inconnue ou méconnue. Nombreux étaient les adversaires de ceux qui désiraient ouvrir des paroisses en cette région. Cependant, le nouvel évêque entrevoyait une région d'avenir dans le lopin de terre s'étendant du Témiscamingue, vers le Nord. Aussi, lorsque l'Hon. Ministre des Terres, qui se trouvait être M. Allard, céda en 1911, d'envoyer une mission faire un choix préliminaire des principaux endroits où fonder les premiers villages de l'Abitibi, Mgr Latulipe en fit parti. La voie ferrée ne s'y rendait pourtant pas en core ; cependant, bravant les fatigues de toutes sortes, Mgr se rendit comme les autres, à pied, et un matin, il célébra la messe sur l'emplacement de l'église et y planta une croix, exactement où se trouve l'église actuelle.

Depuis, il n'a cessé de s'intéresser à la région. Un de ses derniers écrits, défendait l'Abitibi contre ses déniegrers. Il exposait aux yeux de tous les Canadiens-Français, le travail prodigieux accompli par les colons de cette région, le succès obtenu malgré le court espace de temps, et les perspectives de l'avenir ; cet homme d'action, cet apôtre admirable, il n'est plus. C'est à Cobalt que ses funérailles ont eu lieu. Le service funèbre fut chanté par Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, assisté de M. le curé Grenier de Cobalt-Nord et de l'abbé Minnette de l'évêché d'Haleybury, comme diacre et sous-diacre d'honneur ; de MM. les abbés J. Larocque et J. Caillier comme diacre et sous-diacre d'office. Un grand nombre de prélats étaient présents entr'autres, notre évêque Mgr Guillaume Forbes. L'oraison funèbre fut prononcée par Mgr Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario Nord.

L'ORAISON FUNEBRE

Mgr Hallé prend pour texte ces paroles de St Paul aux Corinthiens : "Très volontiers, je donnerai tout et je me donnerai moi-même pour vos âmes." Dans cette nombreuse assemblée nous voyons les fidèles qui viennent pleurer leur père, leur guide, parti pour la céleste patrie, nous voyons des prêtres nombreux, ses collaborateurs fidèles, dans ce

diocèse ou ceux de l'extérieur. Vous voyez les évêques, ses frères dans l'épiscopat, qui viennent vous apporter le secours de leurs prières.

Dans les cœurs et dans les âmes, nous sentons une douleur d'une extraordinaire profondeur. C'est que Mgr Latulipe avait un grand cœur, une grande âme, capable d'embraser non seulement tout son vaste diocèse, mais toutes les grandes causes et de plus tout ses diocésains. C'est que Mgr Latulipe a souffert toute sa vie et est mort sur un calvaire : un peu comme St Paul il s'est dépensé, épuisé pour vos âmes.

Dans ces âmes, il demandait des âmes, "da mihi animas". Le bon Dieu lui en a données, mais avec une croix, avec un chemin de croix et un calvaire pour les sauver. Qu'il soit permis à celui à qui il donna une part très lourde de son héritage spirituel, de vous parler à grands traits de ses grandes et nombreuses souffrances, de sa profonde piété.

Les grandes souffrances ont commencé à son épiscopat. Il me disait lui-même que, quand il envisageait la tâche que lui confiait l'Église, il pleurait et désirait avoir une maladie pour mourir. Coloniser un pays immense, quelle entreprise ! l'évêque voit tant de travaux, de sacrifices, de souffrances autour de lui ; est-il possible que quelqu'un souffre et pleure sans que le père en souffre ? Saint Paul ne le croyait pas.

Les difficultés inutiles se compliquent pour la paroisse de la construction de la première chapelle, du premier presbytère, de la première école. Il faut construire presque sans argent. L'inquiétude devient de l'anxiété quand sur toutes ces œuvres passe l'ouragan du feu et sur les familles et les églises, et sur les écoles, la tempête des préjugés.

Nous sommes au sinistre de 1916 et à la monstruosité du règlement XVII, années qu'on peut appeler les stations de son calvaire ; mais il n'était pas rendu à son calvaire. Cette station de son chemin de croix, c'est la douzième. Elle l'a jeté par terre ; en deux heures, sa cathédrale, son couvent, les œuvres de plusieurs années de labeur sont détruites. Malgré ses souffrances et ses travaux, il s'est fait un devoir de visiter les Indiens d'Albany ; moi qui ait été obligé de suivre ses traces, je puis vous dire que je l'ai trouvé grand. C'est dans une de ces courses apostoliques chez les Indiens qu'il devint un jour si malade qu'on le ramena sur un brancard.

Devant cet évêque canadien, l'histoire devra dire qu'il était grand dans ses œuvres comme dans ses souffrances et sa profonde piété.

Si je faisais l'oraison funèbre d'un laïque éminent, je pourrais presque m'arrêter ici, mais je par-

le d'un évêque. Entrons dans son âme ; de là sont sortis tous ces dévouements, sa piété profonde en fut la source. Enfant, élève, au collège, séminariste, il fut remarquable par son esprit de piété : professeur, aumônier, il laissa une réputation de profonde piété. Il la développa à la cure de Pembroke et à l'évêché d'Hailybury.

J'ai hâte de mourir disait-il à ses prêtres, "après la tristesse, c'est la joie." Il a sans doute déjà entendu la parole que Dieu adresse à ses pieux serviteurs. "Intra in gaudium Domini tui". Cette leçon de sacrifice que nous enseigne ce cher défunt comporte la pensée de la mort qui sauve.

Promettons à ce cher évêque une prière tous les jours, et votre grand évêque, du haut du ciel, priera pour vous, pour vos familles et vos écoles. Il demandera que la volonté du bon Dieu soit faite partout, sur la terre comme au ciel.

Décoré par le Pape.

M. Rodolphe Bédard, comptable licencié, président général de la société des Artisans Canadiens-français, vient d'être nommé commandant de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, par Sa Sainteté Benoît XV. M. Bédard est connu d'un bon nombre de personnes à Joliette, pour être venu il y a quelques jours à peine, donner une conférence aux membres de l'association dont il est le président-général. Cette nomination nous est chère, à plus d'un titre. D'abord, elle démontre quel esprit catholique prime chez le directeur des Artisans Canadiens-français, pour que son nom soit parvenu aux oreilles du St-Père qui lui a conféré un honneur si grand et nous l'en félicitons de tout cœur. En plus, l'honneur que reçoit M. Bédard rejait sur la société entière qu'il personnifie ; par ce geste, le Pape reconnaît cette société comme éminemment catholique et l'approuve par un geste public dont la grandeur témoigne de l'importance qu'il attache au bon fonctionnement de la société des Artisans. C'est donc qu'il voit un bien pour les âmes dans cette réunion sociale de Canadiens-français. Cet honneur, chaque Artisan doit s'en attribuer une petite part ; c'est en même temps un appel du chef de la Religion Catholique en faveur de la pratique et de l'expansion du catholicisme. Il nous enseigne à nous souvenir de la grande œuvre qu'il poursuit, et à nous unir à lui comme à un père, pour le bien éternel de nos frères, desquels nous serons redevables de vant Dieu.

La Basilique de Québec incendiée.

Un aute de nos principaux édifices religieux vient d'être la proie du feu. La basilique de Québec, admirée tant par la richesse de ses peintures et verrières que par l'histoire dont elle était un mémoire vivante vient de disparaître dans les flammes. La cause du feu reste en réalité inconnue, quoiqu'on l'attribue aux fournaises de l'édifice. Quel est la véritable origine de l'incendie ? Nous ne le saurons probablement jamais ! Cependant, en face des incendies quotidiens de nos plus magnifiques temples religieux, il y a lieu de s'alarmer. Sans doute, il ne faut pas s'effrayer de rien ; mais comme il n'y a jamais d'effets sans causes, il est du devoir de ceux qui le peuvent de rechercher la cause d'un effet. Il est évident que le feu se complait depuis quelques années à ravager ce que l'on a de plus précieux en temples religieux ; cela personne ne peut le nier ; ce qui est certain aussi, c'est que l'on préfère de beaucoup trouver une explication plausible d'un incendie, avant de croire à une main criminelle. Cependant, en face d'une épidémie d'incendies comme nous en traversons, ne serait-il pas à propos que le gouvernement fasse une étude sérieuse, une enquête soignée sur les circonstances qui ont entourés tel ou tel incendie ? Ne serait-ce pas plus à propos de faire de telles enquêtes en vue de sauvegarder nos temples religieux que de passer le temps à feindre de venger une

morte qui le sera jamais faute de preuves ? Le passé ne revient pas, mais le présent demande notre travail, nos efforts en vue de l'avenir. Il y a un fléau à enrayer, et ce travail presse si l'on veut éviter de nouveaux malheurs ! Une bonne organisation secrète surprendrait peut-être des complots qui étonneraient beaucoup les gouvernants. L'adage veut qu'il n'y ait pas de fumée sans feu ! Par ailleurs, l'opinion publique doit être considérée, car à elle seule elle vaut une preuve qui n'est pas à dédaigner, étant l'expression de l'opinion de milliers d'individus.

Il y a davantage ! Des lettres de menaces ont été reçues par différentes maisons religieuses ; sans doute l'on a voulu faire craindre, mais les feux qui consomment ici et là les temples de choix ne sont certainement pas tous l'effet d'une cause accidentelle.

Ouvrons donc les yeux tant que nous sommes ; surveillons et veillons ! Si le peuple le veut, il n'est pas de société secrète qui résistera à garder si bien l'incognito qu'elle ne soit découverte. N'oublions pas que souvent, une poignée de bandits fait la terreur des gens paisibles. Il suffit de mettre le grappin dessus, ce que fera le gouvernement si comme nous l'espérons, il a à cœur de conserver ce qu'ont si péniblement amassé nos pères.

Prochaine session d'Ottawa.

Dès que MM. Fielding et Lapointe seront de retour d'Europe, on fera les derniers préparatifs en vue de la session. Elle s'ouvrira à la fin de janvier ou au commencement de février prochain. Il y a quelques semaines, ordre était donné de préparer tous les estimés budgétaires. Le Ministre des Finances et son collègue ont pris part à maintes négociations au cours de leur voyage.

Ils ont représenté le Canada au congrès de la Société des Nations à Genève, puis M. Lapointe est demeuré quelques temps dans cette ville pour assister aux délibérations de la conférence du Bureau international du Travail, tenue sous les auspices de la Société. MM. Lapointe et Fielding ont ensuite traité la question de l'embargo sur les baux canadiens avec le gouvernement britannique. Ils ont aussi conclu un traité de commerce avec la France et un autre avec l'Italie. Ils ont rencontré des représentants de la Belgique dans le même but.

Les travaux des ministres fourniront une matière considérable aux débats de la prochaine session. Depuis sa fondation, la Société des nations a occasionnée des discussions au parlement canadien à chaque session ; le parlement devra légiférer pour mettre en vigueur les accords du commerce. Les députés étudieront aussi l'accord concernant la levée de l'embargo.

ARGENT

La Caisse de Dépôts à Primes paye 6% d'intérêt à ses déposants (3% tous les six mois) et leur attribue de plus, chaque année, une Prime de 4%. Elle a aussi à vendre un nombre limité de ses Actions privilégiées. Renseignements fournis à demande.—Ecrivez ou venez à 23 rue St-Jacques, Montréal.

Fondateurs, 1919. Hon. A. Turgeon, L.-A. Lavallée, Frs. C. Laberge, Chs. Duquette, et autres.

Administration, — Hon. A. Turgeon, Président. — L.-H. Taché, Gérant. — L. Clément, Sec-trés.

Pour un mal de tête bilieux

Faites bouillir une tasse de Celery King—herbes et racines naturelles—un laxatif et dépuratif doux. Retenez le foie et stimule la digestion. Vous fait sentir éveillé et vigoureux. 30c et 60c chez les pharmaciens.

Arrêtez Cette Toux

Elle vous désole, vous et vos amis. Elle est dangereuse. Quelques gouttes de Shiloh, le remède vieux de 50 ans, amènent un soulagement immédiat. Shiloh arrête ce châtouillement irritant de la gorge, relâche la pituite et cicatrise les tissus. Procurez-vous du Shiloh chez votre pharmacien. 30c, 60c et \$1.20.

SHILOH Pour LA TOUX

\$5 - \$10 PAR JOUR

Hommes expérimentés demandés immédiatement pour ville et campagne; chauffeurs et mécaniciens pour autos et camions, vulcanisateurs de pneus, soudeurs oxy-acétylène, pour travailler aux accumulateurs, et à l'électricité. Enseignement pratique dans ces métiers, quelques semaines seulement suffisent. Classes de jour et de nuit. Ecrivez ou demandez personnellement notre Catalogue gratuit; gros salaires; emploi constant.

"Hemphill" Ecole d'Auto et Tracteur à Gazoline, 1438 rue St-Laurent, Montréal. Nous enseignons le métier de barbier, et vous payons pendant l'apprentissage.

ROBOL (Tablettes)

Nettoient l'intestin paresseux et combattent la CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie.—25c. la boîte.

Cie Chimique Franco-Américaine, Limitée Montréal.

TEL. BELL Bureau 49 Résidence 290

Dr G. M. BLONDIN

Chirurgien - Dentiste

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures
21, Place Lavaltrie Joliette.

SI VOUS TENEZ A VOS YEUX

procurez vous des Lunettes bien ajustées et bien appropriées. Consultez le spécialiste R. D. OUELLETTE L. O. O. Optométriste et opticien 421 ST-DENIS, MONTREAL. A Joliette au No 7 Place Bourget, tous les vendredis et samedis. En face de l'Hôtel-de-Ville. TELEPHONE : 206

Tél. Bureau 110 Rés. 27

Dr L. L. BENNY

Chirurgien - Dentiste

au-dessus du magasin J. A. Comtois, dans le bloc A. A. Boucher Rue Notre-Dame Joliette.

Les Tablettes Zutoo

Produisent Trois Effets

—elles guérissent le mal de tête en 20 minu es—elles font disparaître le rhume en ur e nuit—elles font cesser les douleurs de menstruation chez la femme. Il n'y a qu'une seule chose qu'elles ne font pas—elles ne causent aucun tort.

Nouveaux Prix Nouveaux Prix

VENEZ À JOIETTE

WILLIAM FROMENT

Epicier-Licencié

LA QUALITE, LE SERVICE, LES BAS PRIX, LA DEMANDE

Font que nos lignes de Biscuits, Bonbons, Chocolats, sont d'une valeur exceptionnelle.

SPECIAL! SPECIAL!

BIERES de toutes sortes.	VIN Le meilleur	RAISIN de première qualité
La Caisse - \$3.90	Santa Paulo	Par 25 lbs - \$0.17
La Douz. - \$2.00	pour	Par 5 lbs - \$0.18
La 1/2 Douz. \$1.15	\$1.00	La livre - \$0.20
La Bouteille \$0.25	la bouteille.	

Assortiment très complet de pommes au prix de \$4.00, \$4.75, \$5.75, \$6.25 le Baril

Les commandes par téléphone auront une attention toute spéciale. Une visite vous convaincra de la réalité de cette annonce.

William Froment

Coin Saint-Charles Borromée et Saint-Viateur. Téléphone 105 B. de P 231

BONNE NOUVELLE

J'ai le plaisir d'annoncer au public que je viens d'ouvrir un magasin de meubles au No 183 St-Charles Borromée. Je suis en état de meubler votre maison à meilleur marché que partout ailleurs, parce que je veux avant tout me faire une clientèle, vu que j'entre dans ce commerce.

Venez et jugez de mes prix.

J. A. CORMIER

183 St-Chs-Borromée, Joliette. Casier Postal 574. Tél. 440-J.

VOTRE VUE AFFAIBLIT-ELLE ?

Consultez M. R. D. OUELLETTE, Opticien-Optométriste diplômé No 7 Place Bourget - Joliette DU VENDREDI MIDI AU SAMEDI SOIR SEULEMENT Bureaux à Montréal : Institut d'Optique Ouellette 421, RUE ST-DENIS TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LES VENDREDIS ET SAMEDIS C'est cet Institut qu'il faut pour la fabrication et les réparations de tous genres L'ENCOURAGEMENT DE TOUS EST SOLICITÉ

Pour vos impressions de tous genres, venez rendre visite à notre atelier. — Service poli, prompt livraison et prix modérés.

"L'Action Populaire", Limitée.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co, Inc. 129 West 21st Street New York, U. S. A.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS Porte-Toujours La Signature de *Chas. H. Fletcher*

M. AUGUSTE SIMARD, 336, rue St-Luc, Québec

SE GUERIT DE MAUX DE REINS EN PRENANT LES

PILULES MORO

POUR LES HOMMES

Rares sont les hommes qui ne souffrent pas de maux de reins. Presque tous, de temps à autre, ont des douleurs de dos; quelques-uns souffrent beaucoup, d'autres moins; quelques-uns ont des douleurs continuelles et d'autres n'ont que des attaques passagères qui les harassent, les ennuient, mais ne semblent pas sérieuses. De graves résultats découlent cependant de l'indifférence avec laquelle on traite ces symptômes.

Les PILULES MORO pour les HOMMES guérissent les maladies de reins depuis le mal de dos ordinaire jusqu'aux symptômes les plus prononcés. Elles ont guéri M. Auguste Simard. Lisez ce qu'il dit de leurs merveilleux effets:

"Je souffrais tant de maux de reins que je les considérais comme une infirmité. J'étais de plus bien faible et ma digestion se faisait mal. Depuis longtemps j'avais remarqué, par la lecture des journaux, les bons résultats que des hommes avaient retirés des Pilules Moro, j'eus la pensée que c'était pour moi le meilleur remède à employer. En



M. AUGUSTE SIMARD 336 rue Saint-Luc, Québec

je me suis trouvé mieux après seulement quelques semaines de leur usage. Je sentais plus fort; peu à peu mes maux de reins se sont passés, et tout à fait rétabli. Je me sens si heureux de ne plus souffrir de maux de reins et j'ai une telle confiance dans les Pilules Moro que je les recommande pour n'importe quelle maladie de reins".—M. Auguste Simard, 336, rue St-Luc, Québec.

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte. COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274 rue St-Denis, Montréal.

Au Salon des Fumeurs

Voisin du Bureau de Poste 23 RUE NOTRE-DAME, - JOLIETTE. POUR LES FETES

A tous mes clients, durant le temps des fêtes, je serai en position d'offrir le plus bel assortiment de pipes et articles de fumeurs.

A Joliette, je suis le seul marchand de tabac pouvant vendre toutes les marques de cigares par boîte de 10, 25, 50 et cent cigares, à des prix défiant toute compétition.

REMERCIEMENTS

Dès le début de la nouvelle année, je tiens à remercier sincèrement le public pour le bon encouragement qu'il m'a fourni durant l'année 1922, et je l'invite à m'honorer encore de son patronage.

En tout temps, j'assurerai le meilleur service à tous ceux qui me favoriseront d'un achat quelconque.

A Tous, Heureuse Année.

Tous ceux qui fument sont en droit d'avoir à mon Salon LE MEILLEUR TABAC. LES MEILLEURES PIPES. Les meilleurs Cigares et Cigarettes. NOTRE CHOIX DES FETES EST A VOTRE ENTIERE DISPOSITION.

Albert Delage, Prop. E. Boucher, Gérant.



Nos Courriers

ST-HENRI DE MASCOUCHE

Le 15 et 16 courant, eut lieu, avec grand succès, une soirée dramatique et musicale, dont le profit sera consacré à l'achat d'un piano pour le cercle St-Henri. Le drame en 5 actes "Les Pirates de la Savane" sous la direction de M. l'abbé Damien Ricard, vicaire, a été rendu d'une manière irréprochable par nos artistes amateurs, ainsi que la Comédie "Les Trois Gendarmes". La partie musicale vint clore la soirée avec l'intérêt que l'on saura de par la seule énumération des figurants : M. Octavien Renaud, chant ; Mlle Riopel de Montréal, violon ; la maîtresse de musique du couvent de Mascouche, Mlle Urise Roy, de Mascouche ; M. Mendoza Henri, pianiste de Montréal ; M. H. Dupras, déclamation, Mascouche.

Les acteurs du drame étaient : MM. L. A. F. Crépeau, Jos. Dugas, Edg. St-Jean, J. D. Lussier, H. Dupras, H. Lachapelle, A. Gauthier, D. Chaput, Ed. Archambault, A. Leblanc, C. Lussier, C. Duval et deux autres dont les noms nous échappent. Les acteurs de la Comédie furent : Jos. Dugas, J. D. Lussier et E. D. G. St-Jean.

Ont été nommés marguilliers en remplacement de MM. Jos. Beauregard, sortant de charge, et J. B. Renaud, décédé : MM. Adélar Bourgoïn et Georges Lamarche.

Nous apprenons avec regret la maladie grave de M. Crépeau, du Grand Côteau ; M. Crépeau est membre du conseil de paroisse.

Mme Didace Beauchamp, âgée de 77 ans s'est infligée une blessure grave, en tombant à bas d'une chaise sur laquelle elle était montée.

Notre messe de minuit a été des plus solennelles ; notre temple était rempli de fidèles ; les décorations le plus riches l'ornaient de toutes parts. M. le curé J. A. M. Dugas officiait. Si nombreuses furent les communions que notre vicaire, M. l'abbé D. Ricard n'en put terminer la distribution au cours de la grand-messe et celle de l'aurore. Le chant et les cantiques de Noël eurent le succès désiré ; en résumé, nous eûmes une belle fête de Noël.

ST-DAMIEN

M. et Mme Gaspard Rondeau, ainsi que leurs trois enfants sont arrivés la semaine dernière de Verner pour passer le temps des fêtes chez leurs parents et amis de cette paroisse.

Nos collégiens et nos jeunes filles, étudiant dans diverses maisons étrangères sont arrivés en vacances, ainsi que M. Eugène Mondor, étudiant en médecine à Montréal. Tous sont pleins d'entrain et semblent des mieux disposés à passer agréablement les quinze jours de vacance

que leur fournisse le temps des fêtes. Bienvenue à tous.

Les examens de nos six écoles et du couvent ont eu lieu mardi et mercredi derniers. Ces examens ont très bien réussi dans toutes les classes. Nos jeunes institutrices qui, toutes, cette année sont des jeunes filles de notre paroisse, semblent très dévouées et très encouragées dans l'oeuvre si grande et si noble de l'enseignement. Ce sont dans le 8ième rang : Mlles Rosia Bruneau et Hozaana Dénommié. Dans le 9ième : Mlles Berthe et Jeanne Grenache. Dans le 11ième : Mlle Exérina Hétu et dans le 12ième : Mlle Béatrice Frappier. Heures de vacances à toutes.

Le 8 courant, l'épouse de M. Joseph Turenne, un fils qui fut baptisé sous les noms de Joseph, Onésime, René.

Parrain et marraine : M. et Mme Israël Turenne, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 courant, l'épouse de Athanas Gravel, une fille, qui fut baptisée sous les noms de Marie, Germaine, Jeannine.

Parrain et marraine : M. et Mme Athanase Mondor, oncle et tante de l'enfant.

Le 10, l'épouse de Philius Paradis, une fille baptisée sous les noms de Marie-Anna, Rita.

Parrain et marraine : M. Alphonse Frappier et Mlle Anna Tellier.

Le 12, l'épouse de M. Euclide Préville, un fils baptisé sous les noms de Joseph, Fernand, Roland.

Parrain et marraine : M. et Mme Napoléon Préville, oncle et tante de l'enfant.

Le 19, l'épouse de M. Roméo Turenne, un fils baptisé sous les noms de Georges, Henri, Gaston, Marcel.

Parrain et marraine : M. et Mme Téléphore Turenne, grands-parents de l'enfant.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

Une grande surprise était réservée à M. A. Gariépy, vicaire, au monier du cercle paroissial de St-Roch dimanche dernier.

Au sortir des vêpres, les membres de ce cercle, au nombre d'une trentaine environ, se rendirent au presbytère où une adresse lui fut présentée par M. A. Pilon et une bourse par M. O. Vézina, M. le chanoine Bonin se joignit à nous pour féliciter M. Gariépy qui répondit en termes affectueux. Tous ont visité le presbytère et admiré les magnifiques décorations qui furent faites à l'occasion de ces fêtes.

Etaient présents : MM. Roméo St Germain, A. Pilon, O. St Germain, O. Vézina, W. Bélanger, R. Dumont, J. Dumont, O. Beauchamp, A. Henri, P. Rochon, E. Malo, A. Beaucage, D. Leclerc, E. Leclerc, H. Rivest, etc.

ST-GABRIEL DE BRANDON

Mme Arthur Bernier, de Québec, et M. Ulric Plante de Providence sont en visite chez leurs parents de St-Gabriel.

M. Omer Bergeron, de St-Félix, était de passage ici le 24 courant, pour se rendre chez son père à St-Charles de Mandeville. Il entreprend le voyage en automobile sur patins. Nous lui souhaitons bon voyage à travers les bancs de neige.

M. Pierre Nadeau du 3ième rang, a vendu sa propriété à M. Jubinville, autrefois cultivateur à la Chaloupe ; M. Nadeau viendra demeurer dans le village de St-Gabriel. Nous lui souhaitons la bienvenue.

M. Charles Edouard Lambert et sa dame, sont partis pour un voyage d'une quinzaine de jours à travers les Etats-Unis, où ils visiteront quelques parents. Nous espérons qu'ils feront un excellent voyage dont ils reviendront enchantés.

Au Précieux-Sang

Les personnes qui possèdent un objet de grande valeur aiment à le déposer dans un endroit digne de le recevoir. C'est la conduite que Notre-Seigneur a tenue vis-à-vis de son Sang Précieux en lui donnant comme siège principal, son divin Cœur. A cause de cette union intime et de tous les instants, le Sacré-Coeur et le Précieux Sang furent à jamais unis par l'amour et voués à un culte inséparable. L'étude du rôle joué par l'intelligence divine, le Sacré Cœur et le Précieux Sang dans l'économie de la Rédemption offre le plus vif intérêt. L'esprit du Sauveur contemple le redoutable programme dont il faut exécuter tous les articles pour racheter l'homme déchu. A la fin de ce programme se dresse la Croix sanglante, plantée, pour ainsi dire, sur la montagne du sacrifice. Le Sacré-Coeur aime passionnément ce programme de douleurs et le Sang Précieux, réchauffé continuellement au foyer de l'amour, communique aux brûlantes ardeurs de l'organe aimant, cherche une issue pour se répandre afin de payer la rançon de notre rachat, car : "Sine effusione sanguinis non fit remissio, par de pardon sans effusion de Sang."

Devant le spectacle de l'intelligence du Cœur et du Sang divins luttant de générosité pour notre rédemption, laissons-nous toucher par la composition, le ferme propos. Ouvrons bien larges les portes de notre âme aux influences de l'idéal chrétien. A genoux au pied des autels, en présence de Jésus-Hostie à la vue du Saint Calice, jurons fidélité au devoir. Promettons de croire avec fermeté, d'aimer Dieu du fond du cœur et non des lèvres seulement. Prouvons notre amour par le sacrifice de nos passions désordonnées. Plus de poésie dans le crime, plus de satisfaction qui ont crucifié un Dieu et creusent un abîme au fond des Enfers !

Telles furent les idées exposées dans l'entretien fait en présence de Confères du Précieux Sang lors de la réunion mensuelle de décembre. Ce mois aura été bien intéressant par les bénédictions spéciales du Précieux Sang. Au-delà de mille membres nouveaux se sont enrôlés sous la bannière du Sang divin. Environ neuf cents membres nous ont été recueillis par M. le curé et M. le vicaire de la paroisse de S. Roch de l'Achigan. M. le curé et M. le vicaire de S. Michel des Saints nous ont également envoyé beaucoup de noms.

Merci au nom du Précieux Sang que l'on aide à répandre ses bienfaits dans les âmes. A leur mort les membres de cette confrérie jouiront des prières et des mérites de toutes les communautés religieuses. Il est à noter que des hommes à l'esprit très sérieux ont demandé à s'inscrire comme membres de la Confrérie du Précieux Sang après

avoir pris connaissance des grands avantages spirituels qu'elle confère. Pour citer un seul cas, notons qu'en février dernier, le T. R. Père P. Robert, c. s. v., alors Supérieur général de l'Institut de S. Viateur, pria les Religieuses adoratrices du Précieux Sang de vouloir bien le mettre au nombre des membres de la Confrérie qu'elles ont mission de faire connaître et aimer.

Le dimanche, 19 novembre, les Soeurs adoratrices du Précieux Sang ont chanté le cantique "Nous te proclamons Reine", composé par le frère P.-E. Lavallée, aujourd'hui décédé, en l'honneur de Marie, Mère de Dieu.

Le lundi, 18 décembre, Mgr John Forbes a célébré la sainte Messe au Monastère du Précieux Sang. Il était accompagné à l'autel par M. l'aumônier du monastère et M. l'abbé Philippe Roch. Puisse cette visite du vénérable évêque-missionnaire être une source de bénédictions nouvelles pour le monastère et le village du Précieux Sang !

BEAU SUCCÈS

Examens de la Commission du Service Civil en sténographie.

M. Valmore Carrière classé premier comme sténographe français aux derniers examens tenus à l'Université McGill.

La Commission du Service Civil du Canada tenait en octobre dernier des examens pour la qualification de sténographes. Environ 300 candidats y prirent part, tant de langue anglaise que de langue française, dans tous les pays. Les candidats de Joliette qui désiraient prendre part à ces grands examens devaient se rendre à Montréal, à l'Université McGill.

Ces examens durèrent deux jours, les 24 et 25 octobre dernier. La Sténographie et la Dactylographie, sont les deux matières principales. En outre les candidats doivent subir un examen général sur les matières se rapportant à peu près à celles du cours supérieur ou académique des écoles normales.

Sur tous les aspirants, 126 seulement furent admis. Le minimum requis sur la moyenne des matières est de 60%.

Nous apprenons avec plaisir que M. Valmore Carrière de cette ville a subi avec grand succès ces examens et a obtenu la moyenne de 92,3% sur toutes les matières. Par ce fait même M. Carrière se trouve classé premier parmi tous les sténographes de langue française qui ont concouru aux examens en question.

Nous sommes heureux d'apprendre cette bonne nouvelle et nous en félicitons chaleureusement M. Carrière.

PACIFIQUE CANADIEN

Depuis le 1er octobre, les trains circulent comme suit :

- LAISSANT JOLIETTE LA SEMAINE SEULEMENT.
 - 7.00 A. M. Pour Montréal, Gare Viger Local.
 - 8.15 A. M. Pour Montréal, Gare Viger Local.
 - 9.35 A. M. Pour Berthier direct sans changer de char, arrive à Berthier 10.30 A. M.
 - 10.20 A. M. Le Frontenac par Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec rapide, arrive à Shawinigan Falls 1.00 P. M. Grand'Mère 1.15 P. M. Québec 2.00 P. M.
 - 11.10 A. M. Pour Berthier, Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec, Local.
 - 11.45 A. M. Pour St-Félix et St-Gabriel.
 - 3.45 P. M. Pour Montréal, Gare Viger, Local, direct sans changer de char.
 - 4.25 P. M. Pour Montréal, Gare Windsor, Rapide.
 - 5.10 P. M. Pour Berthier, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.
 - 6.05 P. M. Pour Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec, Rapide, arrive à Québec 10.00 P. M.
 - 7.07 P. M. Pour St-Félix et St-Gabriel.
- LES TRAINS QUI ARRIVENT A JOLIETTE SONT COMME SUIT :
 - 7.00 A. M. De St-Gabriel, Local.
 - 8.15 A. M. De Lanoraie rattachement avec le train de nuit venant de Québec.
 - 8.50 A. M. De Berthier, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.
 - 10.13 A. M. De Montréal, Gare Viger, Local.
 - 10.55 A. M. Le Frontenac de Montréal, Gare Windsor, Rapide.
 - 11.45 A. M. De Montréal, Gare Viger, Local.
 - 3.45 P. M. De St-Gabriel.
 - 4.15 P. M. De Berthier direct sans changer de char.

5.00 P. M. Le Frontenac, de Québec, Grand'Mère et Trois-Rivières, Rapide.

5.50 P. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

7.07 P. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

LE DIMANCHE SEULEMENT LES TRAINS QUI QUITTENT JOLIETTE

10.20 A. M. Le Frontenac, pour Berthier Jet, Louiseville, Yamachiche, Trois-Rivières et Québec, Rapide.

11.45 A. M. Pour St-Félix et St-Gabriel.

3.55 P. M. Pour Berthier Jet, Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec, Local, et le Frontenac pour Montréal, Gare Windsor, Rapide.

5.10 P. M. Pour Lanoraie.

7.30 P. M. Pour Montréal, Gare Viger, Local.

LE DIMANCHE SEULEMENT LES TRAINS QUI ARRIVENT A JOLIETTE

10.13 A. M. De Lanoraie rattachement avec le train de nuit venant de Québec.

10.55 A. M. Le Frontenac de Montréal Gare Windsor, Rapide et de la Gare Viger par le train de 8.00 A. M. avec transfert à St-Martin Jet.

11.45 A. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

5.00 P. M. De Montréal, Gare Viger, Local, aussi de Québec, Grand'Mère, Trois-Rivières et Berthier Jet, Rapide.

7.30 de St-Gabriel.

J. E. POIRIER, Agent.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE JOLIETTE No 9982.

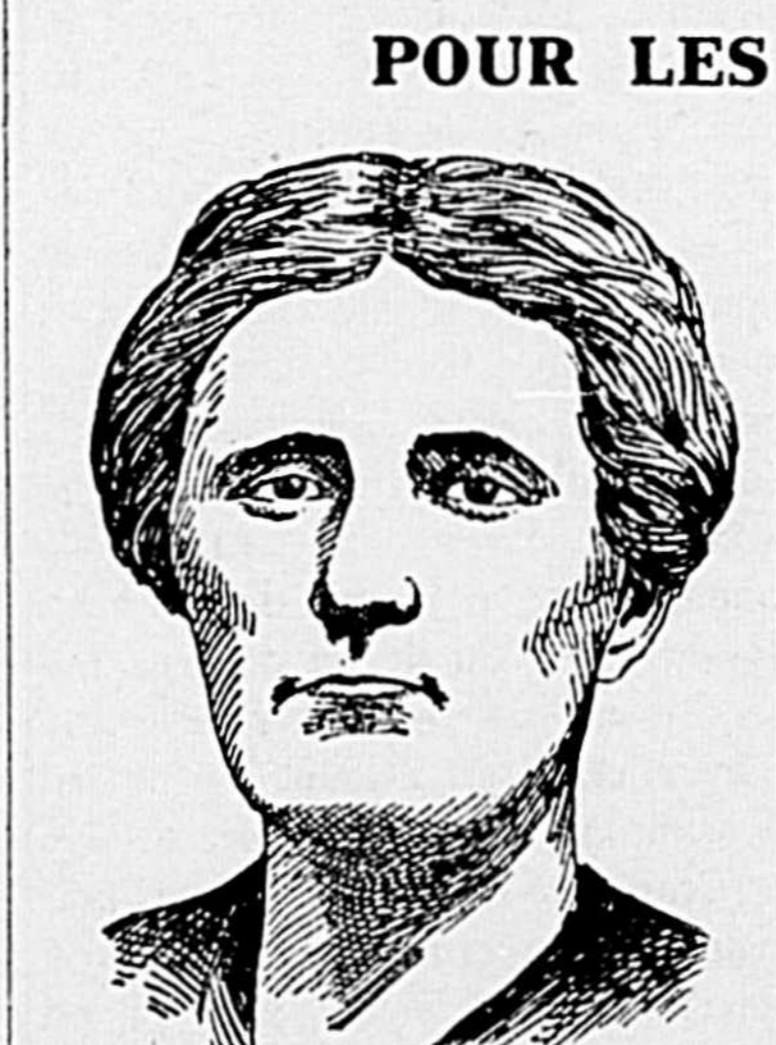
Cour Supérieure

DAME ANNA BAZINET, de la Paroisse de St-Jean de Matha, dans le district de Joliette, épouse commune en biens de Wilfrid Durand, électricien dûment autorisé aux fins des présentes.

Demanderesse, Le dit WILFRID DURAND, du même lieu.

Défendeur, Une action en séparation de biens a été instituée par la demanderesse contre le dit défendeur.

Joliette, 28 novembre 1922. Ed. FLAMAND, Procureur de la demanderesse.



Mme P. CASTAGNE, Nestorville, Ont.

J'étais bien malade et les deux médecins que j'avais consultés m'avaient recommandé l'opération, ce à quoi je ne voulais consentir. J'ai donc écrit aux médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour avoir aussi leur opinion. En suivant le traitement qu'ils m'ont prescrit je me suis guéri de ce mal qui me coupait la taille et de cette douleur de côté qu'on m'avait dit être de l'appendicite ou une grave maladie du foie. Mes forces sont

\$50.00 de récompense

SI JE NE PUIS FAIRE CROÎTRE VOS CHEVEUX. UN PRODUCTEUR DE CHEVELURE ORIENTALE ET DE RACINES DE CHEVEUX

C'est le plus grand producteur de chevelure au monde. Il fait croître les cheveux sur les têtes les plus en mauvais état. Il doit être appliqué seulement là où l'on désire la croissance des cheveux. Il guérit toutes les maladies du cuir chevelu et chasse les pellicules. \$1.75 par jarre. Des agents sont demandés. PROF. M. S. CROSSE. 448 Logan Ave Winnipeg, Man.

Pour Soulager Rapidement le Mal de Tête

Une mauvaise digestion cause souvent des maux de tête. Les gaz et les résidus qui en résultent sont absorbés par le sang qui de son côté fatigue les nerfs et occasionne des symptômes douloureux que l'on appelle le Mal de Tête, la Névralgie, le Rhumatisme, etc. De 15 à 30 gouttes de Sirop de la Mère Sigeï faciliteront la digestion et vous soulageront.

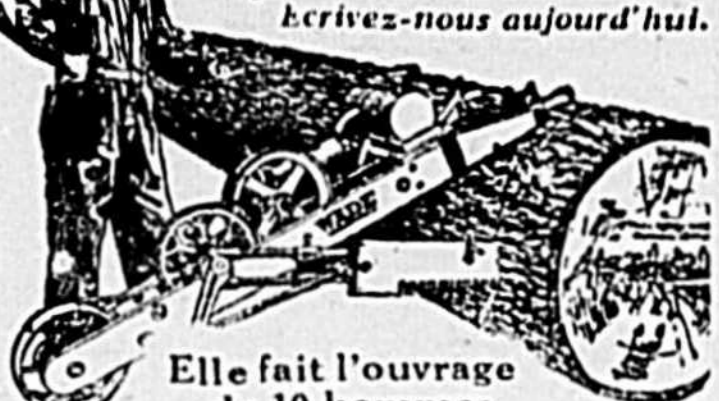
S'abonner à notre journal, c'est encourager une oeuvre vraiment patriotique.

Vieux journaux à vendre au bureau de "L'Action Populaire."

Battez les prix du charbon

avec une Scie Portative Wade

Le bois est en demande La WADE sciera vingt cordes de bois journellement. Elle est munie d'un engin de 4 forces. Elle est construite fortement et peut être manœuvrée facilement. écrivez-nous aujourd'hui.



Elle fait l'ouvrage de 10 hommes

Nous expédions promptement de Montréal The A. R. Williams Machinery & Supply Co. Limited 326, rue St-Jacques, - Montréal, Qué.

Tel. Bell Lasalle 1261

Dr H. Julien

DENTISTE Entre Fullum et Dufresne Trois minutes de la gare du Grand-Nord MONTREAL

Les enfants pleurent pour le



de Fletcher Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

Ce qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants - l'ami des mères.

Le Véritable CASTORIA porte la Signature de

En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Suggestion de Publicité

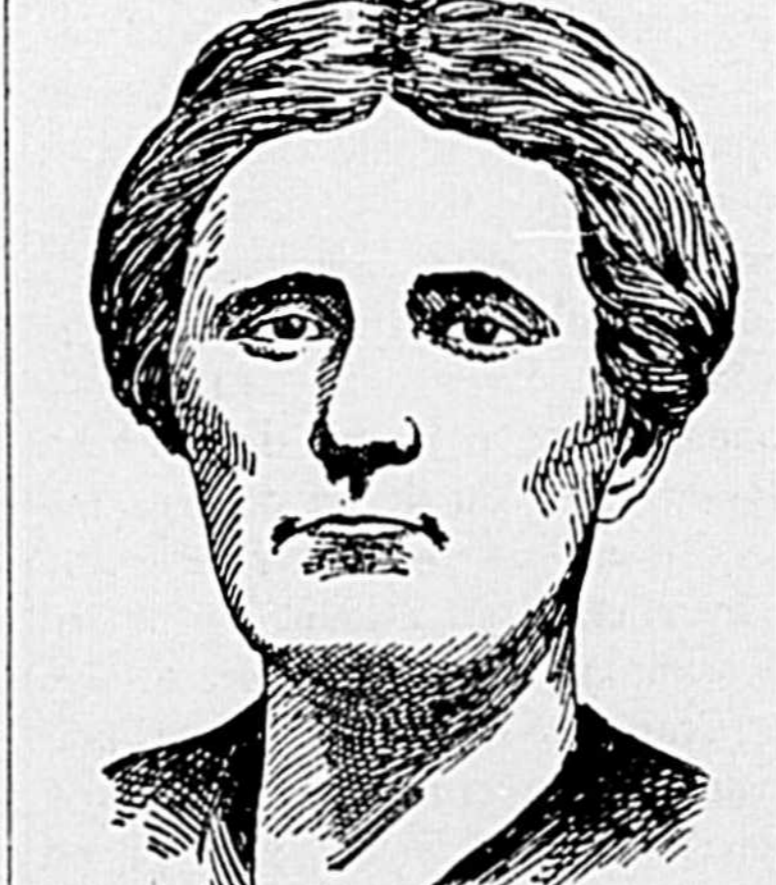
Le son d'un unique coup de cloche dans un épais brouillard, ne suffit pas pour donner une impression durable de l'endroit où la cloche est placée ; mais lorsque le premier coup est suivi de coups répétés à intervalles réguliers, le plus épais des brouillards, la nuit la plus sombre ne peuvent nous cacher l'endroit où est la cloche. De même l'insertion d'une seule annonce-comparée à l'annonce régulière et systématique - a le même effet que le son, entendu une fois, perdu dans l'espace et vite oublié.

Mme P. CASTAGNE, Nestorville, Ont., à qui on avait recommandé l'opération, Mme ADJUTOR NOEL, 235, rue St-Laurent, Lévis, P.Q., faible et nerveuse, Mme SINAI TESSIER, 1482, rue Messier, Montréal, grandement épuisée,

DOIVENT AUJOURD'HUI LEUR GUERISON AUX

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES



Mme P. CASTAGNE, Nestorville, Ont.

J'étais devenue très nerveuse, très faible, avais des douleurs d'estomac et je ne voyais les choses que du côté sombre. Les remèdes du médecin que j'avais consulté n'améliorèrent pas mon état, aussi ai-je suivi les conseils d'une voisine qui me recommandait les Pilules Rouges, remède qui lui avait merveilleusement réussi alors qu'elle était faible et bien malade. Les forces me sont rapidement revenues et les douleurs dont je me plaignais se sont passées. Ma santé est bonne maintenant et je me sens heureuse. Mme Adjutor Noel, 235, rue Saint-Laurent, Lévis, P. Q.

ensuite revenues, puis sont disparus les maux de tête, les névralgies, les insomnies dont je souffrais. J'ai bonne santé maintenant. Mme P. Castagne, Nestorville, Ont.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne santé.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles ont recours aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant, si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous lui enverrons sur réception du prix. — COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Itée, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Impressions

DE LUXE, UNE
SPÉCIALITÉ

1923		JANVIER					1923
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	
<small>Pl. Lune 1 et 31</small> ☉	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31	<small>Der. Quart 8</small> ☾	<small>Nouv. Lune 17</small> ☽	<small>Pre. Quart. 24</small> ☾	

Impressions

DE LUXE, UNE
SPÉCIALITÉ

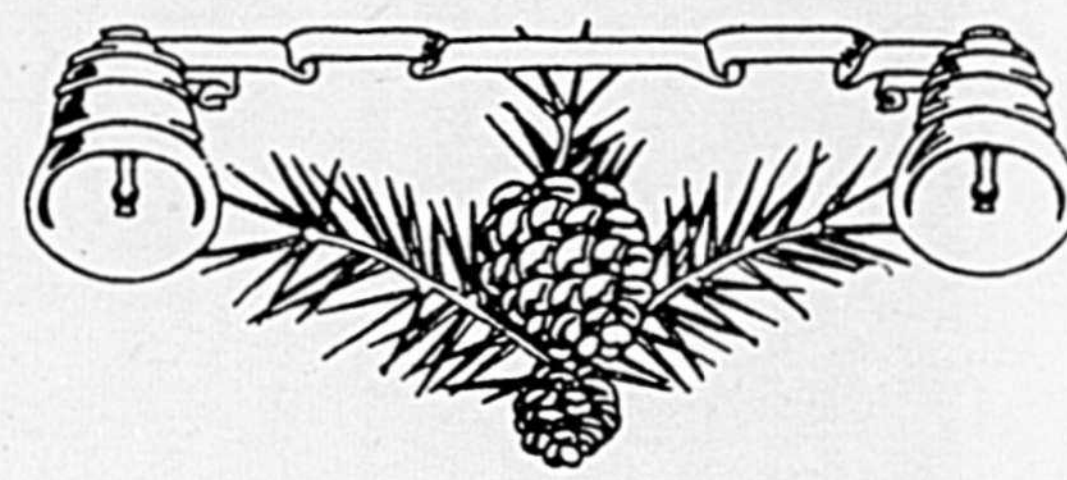
1923		FEVRIER					1923
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	
<small>Der. Quart. 7</small> ☾	4	5	6	7	8	9	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

1923

1923

CALENDRIER DE

“L’ACTION POPULAIRE”



POUR VOS

Travaux d’Imprimerie

1923		MARS					1923
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	
<small>Der. Quart 8</small> ☾	4	5	6	7	8	9	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

L’ACTION POPULAIRE

EST A VOTRE DISPOSITION

1923		AVRIL					1923
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30						

Bonne et Heureuse Année

A

TOUS NOS CLIENTS ET AMIS



1923		MAI					1923
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	
<small>Der. Quart 6</small> ☾	4	5	6	7	8	9	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

Impressions

DE LUXE, UNE
SPÉCIALITÉ

1923		JUN					1923
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	
<small>Der. Quart. 5</small> ☾	3	4	5	6	7	8	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

Impressions

DE LUXE, UNE
SPÉCIALITÉ

23me ANNIVERSAIRE

A l'occasion de l'ouverture de notre Vingt-Troisième Année de commerce à Joliette, nous sommes heureux d'offrir à nos amis, à tous ceux qui ont bien voulu nous encourager et au public en général, nos plus sincères remerciements.

Notre magasin, après un début modeste, est passé au rang des plus considérables dans notre ligne de commerce.

D'où nous viennent ces brillants succès? Ils sont dus à notre effort constant qui nous a permis de fournir à nos clients les meilleures valeurs à prix modestes avec en plus un service poli et courtois. Voilà ce qui a placé nos magasins au premier rang et en a fait: "L'endroit choisi où le peuple aime à se rendre pour y faire ses achats".

A TOUS, BONNE ET HEUREUSE ANNEE!

Lazare Steinberg,

Joliette, Qué.

M. Jos. Dufresne au Provincial

Suite de la première page.

L'honorable député de Québec-Est nous a dit que dans cette province, il y avait eu 783 faillites commerciales et 300 faillites de cultivateurs, ce qui fait un total de 1083 faillites. M. le Président Ect-ce qu'on peut dire que l'industrie et le commerce sont prospères dans cette province? Je dis non M. le Président. Je trouve curieux que l'honorable député de Québec-Est attribue à la mauvaise loi des faillites cette situation. Je parle comme homme d'affaires et je n'ai jamais connu un homme faisant des affaires et ayant un surplus raisonnable, mis en faillite par ses fournisseurs, pour ma part je n'ai jamais fait cela. Dans la crise que nous traversons, il est de l'intérêt des fournisseurs de maintenir le commerce en donnant un délai raisonnable à leurs débiteurs.

M. le Président, je l'ai dit l'an dernier et je le répète cette année nous devrions avoir un ministère du commerce dans cette province, un ministère qui s'occuperait exclusivement du commerce et de l'industrie dans cette province. On va me dire que cela est du ressort du fédéral, mais rien ne nous empêche de nous occuper des intérêts de la province. Je suis certain que si nous avions eu un ministre du commerce, la loi des faillites serait aujourd'hui réglée.

M. le Président, on dirait que le gouvernement ne veut pas s'occuper du commerce et de l'industrie, ou plutôt non, il ne s'occupe que d'un seul commerce, celui des liqueurs. Je ne crois pas que la Commission des Liqueurs fasse faillite au prix exorbitant qu'elle vend sa marchandise. Les trusts font rarement faillites, et ce commerce est le plus grand trust de la province.

M. le Président, je suis pour que le gouvernement prenne des mesures auprès du gouvernement d'Ottawa pour faire amender la loi des Faillites que nous avons actuellement, de façon à donner justice à tout le monde à la rendre la moins coûteuse possible.

M. le Président, si la chose était possible, pour régler les faillites, de prendre comme liquidateur un des créanciers choisis par tous les autres créanciers réunis en assemblée, pour

liquider l'actif du failli et prendre le temps voulu, chose qui serait bien moins coûteuse et ferait l'affaire des deux partis, le failli et les créanciers.

M. le Président, j'ai remarqué bien souvent que le failli, après inventaire fait, pouvait payer 40 à 50 pour cent tout cela retourne en frais chose qui ne devrait pas exister. Une cause qui augmente les frais des faillites commerciales et agricoles, ce sont les frais judiciaires et les bureaux d'enregistrement qui coûtent excessivement cher à toutes les classes de la société.

L'hon. premier Ministre a déclaré en Chambre et dans un des comités lors de la réunion du Bureau de la Province, que les frais judiciaires, le tarif, était ruineux. Si je fais cette remarque, c'est que l'honorable Premier-Ministre, qui est un des avocats les plus distingués de cette province, en a parlé avant moi.

L'honorable Premier-Ministre a déclaré que les taux sur les bureaux d'enregistrement seraient diminués, cette déclaration a été faite au cours de la dernière session, et, si je ne fais pas erreur, rien n'a été fait jusqu'ici. M. le Président, dans un cas comme celui des faillites, la chose devrait être étudiée attentivement, car c'est une question d'affaires et il serait très important de consulter des hommes qui s'y connaissent afin d'avoir une loi plus économique, qui protège réellement notre commerce, nos industries et notre classe agricole qui est la base de notre avenir national. Nous devrions avant de nous mettre en communication avec Ottawa, étudier un projet de loi, le meilleur possible pour notre province et le soumettre à l'approbation de la Chambre des Communes et de la Chambre de Commerce à Montréal.

J'espère, M. le Président, que le gouvernement s'occupera immédiatement de la chose. Si nous souffrons de cette loi, les autres provinces doivent en souffrir aussi, malgré que dans les autres provinces le nombre des faillites soit moins élevé que chez nous. D'après les chiffres du Député de Québec-Est, nous sommes beaucoup plus affectés que les autres, puisque notre province compte 40% des faillites totales du pays. Nous avons surtout un grand nombre de cultivateurs qui ont fait faillites. Est-ce que cela veut dire que notre classe agricole est aussi prospère qu'on la prétend? Je dis non, M. le Président. L'agriculture dans cette province rapporte moins que la province d'Ontario. Je ne comprends pas du tout pourquoi cette infériorité de production. Je crois que le gouvernement ne protège pas assez la classe agricole, qu'il ne prend pas les moyens nécessaires pour améliorer la situation. Il faut travailler pour connaître le mal et y apporter le remède nécessaire. J'ai fait plusieurs suggestions au gouvernement depuis que j'ai l'honneur de siéger dans cette Chambre, et le gouvernement ne semble pas s'en occuper. Un jour viendra où la classe agricole verra qu'elle n'est pas traitée comme elle devrait l'être, qu'elle ne reçoit pas de protection du gouvernement. De toutes les classes de cette province, c'est elle cependant qui paie le plus de taxes; leurs produits se vendent au prix d'avant-guerre et leurs taxes ont triplé ainsi que leurs dépenses. Je vous le demande, M. le Président, un cultivateur peut-il se maintenir sur sa ferme dans de semblables conditions? C'est avec beaucoup de difficultés qu'il rejoindra les deux bouts? Le gouvernement vante ses gros surplus, pour quoi n'aiderait-il pas à cette classe en diminuant les taxes qui pèsent sur elle.

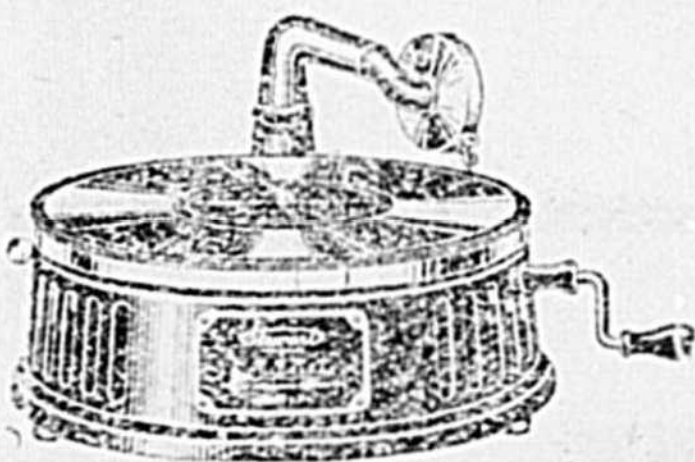
Je termine, M. le Président. J'ai cru qu'il était de mon devoir de faire ces quelques remarques à la Chambre et j'espère que le gouvernement voudra bien les prendre en considération dans l'intérêt de mon comté et de toute la province.

A tous mes clients et amis,

Bonne et Heureuse Année. Je profite de l'occasion pour vous remercier de votre encouragement, et solliciter vos faveurs futures.

J. M. COMEAU,
employé au magasin J. Claude Barrette,
34 Notre-Dame,
Joliette, Qué.

—La "Petite Revue" hebdomadaire, publiée dans notre journal, autrefois due à la bienveillance d'un ami, est actuellement l'oeuvre de la Rédaction.



GRAMOPHONE STEWART

Joue tous les records, très utile pour la danse.

Prix Spécial \$20. Prix Spécial Avec 6 records doubles et 500 aiguilles.

3 SEULEMENT EN VENTE
W. A. Lachapelle
Seul marchand de musique.

En Ville

—La messe de minuit à la cathédrale a été des plus intéressantes! Sa Grandeur Mgr Forbes officiait, entouré des cérémonies pontificales. La chorale a rendu une messe en parties, d'une façon impeccable; elle était particulièrement remarquable dans son exécution par l'admirable proportion des différentes parties qui se fondaient en un seul tout. L'orgue était tenu par M. le professeur J. A. Contant qui sut en tirer, avec son talent habituel, les plus suaves mélodies. Au dire de tous les assistants, nous avons eu une "belle messe de minuit."

—Mme W. Pouliot, recevait à une danse le 25 au soir en l'honneur de ses nièces Mme Edgar Cooney et Mlle Bernice Ferns.

Etaient présents: Mmes Miller, Cooney et Ferns. Mlles Kathleen Regan, Phyllis McLean, Florence Marion, Camille Bernard, Aline Rivard, Ida Prévost, Nathalie Leclair, Bernice Ferns et Léola Pouliot.

MM. Austin Roche, Léonard Lavallée, John Herdit, Albert Laffrère, Lionel Desrosiers, J. Miller, P. E. Carrier, Arthur Vessot, Edgar Cooney, Cyril Bald, Henri Godbout et Edgar Pouliot.

—Le 3 janvier prochain, à la cathédrale de Joliette, sera célébré le mariage de M. Eustache Charretier, imprimeur, à Mlle Emma Arnauld de Joliette. Pas de faire-part.

Exposition des semences

La Société d'Agriculture division "A" du Comité de Joliette, tiendra son exposition de semences dans la salle du Marché à Joliette, jeudi 1 février 1923.

J. O. Guilbault,
Secrétaire.

NAISSANCE

A Joliette, le 22 décembre 1922, l'épouse de M. Oscar Landry, pharmacien, un fils baptisé Joseph, Laurent, François.

Parrain et marraine: M. Lawrence A. Lefebvre, et Mlle Clarisse Lefebvre.

VICTROLAS et records VICTOR KODAKS et pellicules EASTMAN

Spéciaux pour le mois de janvier 1923

Vin Saint-Michel	\$1.25	ANTIPHLOGISTINE	
Liniment Minard	.25	Petite 10, onces	\$0.59
Vin Coderre	1.25	Moyenne, 17, onces	.89
Bromo Quinine Grove	.25	Grande, 32 onces	1.49
Onguent Zam-Buk	.40	Hopital, 80 onces	2.98
Pilules Indigènes Bliss	\$.75	3 boîtes	2.00
Sirop hypophosphites Fellows	1.35	3 bouteilles	4.00
Tablettes Rival	.75	3 boîtes	2.00
Fruit-a-tives grande	.39	3 boîtes	1.15
Lames Gillette, 6 pour	.45	la douzaine	.85
Pinex, 2, onces	.39	3 bouteilles	1.15

OSCAR LANDRY, PHARMACIEN

AGENCE "LA VOIX DE SON MAITRE".

51, RUE NOTRE-DAME, TEL. 228 JOLIETTE.

LE CROUP LA NUIT

N'EST PLUS A CRAINDRE. DIT CE PERE DE MONTREAL.

Si l'enfant paraît avoir le croup, appliquez le Vick sur la gorge et la poitrine en le mettant au lit. Il empêche ordinairement une attaque de croup de nuit. Et si le croup se déclare inopinément, l'emploi du Vick amène souvent du soulagement en dedans de quinze minutes.

M. Keeling, 1106 rue Newmark, Verdun, Montréal, Québec dit: "J'ai trouvé le Vick très bon pour les rhumes de poitrine. Mon garçon souffrait de rhume du genre croup, je lui frottai bien la poitrine et j'en obtins de très bons résultats. Il est aussi bon pour les rhumes de cerveau."

Vick est le traitement idéal pour les rhumes d'enfants, il évite beaucoup le dosage interne. Il est aussi bon pour les rhumes de grandes personnes et pour les coupures, brûlures, contusions, plaies provenant de piqûres et démanagements de la peau.

Dans toutes les pharmacies, 50c le pot. Pour un paquet gratuit d'essai, écrivez à Vick Chemical Co., 344 rue St-Paul ouest, Montréal, Qué.

Plus de 17 millions de pots sont employés annuellement.

Soeur Marie des Anges décédée

C'est avec regret que notre population apprendra la mort de Soeur Marie des Anges, décédée après 73 ans de vie religieuse, dans la 93^{ème} année de son âge, à la Maison Mère des Soeurs de la Providence de Montréal. Cette religieuse, bien connue de nos anciens, fut pendant 40 ans, membre du personnel de la maison de cette communauté à St-Paul de Joliette, et Supérieure de cette maison pendant quelques années. D'une santé délicate, elle atteignit un âge avancé, preuve de l'insondabilité des desseins de la Providence. Ses funérailles ont lieu aujourd'hui à Montréal.

—Vieux journaux à vendre au bureau de "L'Action Populaire."

Que la nouvelle année, soit de bonheur et de prospérité à tous mes clients et amis. Je vous remercie tous de vos faveurs passées et sollicite votre encouragement futur.

J. CLAUDE BARRETTE,
34 Notre-Dame.

Joliette, Qué.

A l'occasion du nouvel an, je désire remercier chaleureusement toute ma clientèle, pour son encouragement distingué, et je souhaite à tous une bonne et heureuse année.

LUCIEN BOURGEOIS,

Actuellement commis chez J. Claude Barrette, autrefois chez Trudeau & Léveillé, et auparavant chez L. Steirberg.

—Records Victor: Tous les nouveaux Records Victor pour janvier 1923, sont en vente chez W. A. Lachapelle. Magasin ouvert tous les soirs et dimanche.

—M. Nazaire Martel, est heureux d'informer le public qu'il vient de faire l'acquisition du bureau d'affaires de M. J. P. Forest, courtier de Joliette. Il continuera ses affaires à son bureau régulier, au No 6 rue Mansseau, Joliette.

Une visite est sollicitée.